

Première partie /10 points

Compétences relatives à la pratique de la danse (durée 15 minutes sans préparation)

Temps1 : Dans un premier temps, le candidat présente au jury une composition chorégraphique originale réalisée durant le cycle terminal, de deux à quatre minutes, qu'il interprète seul.

Temps 2 : Le temps restant, lors de l'entretien suivant cette interprétation, les questions du jury amènent le candidat à exposer et à justifier les intentions et les choix qui ont présidé à la composition et à l'interprétation. Elles visent à apprécier ses capacités d'analyse et sa réflexion sur sa propre pratique en lien avec sa culture chorégraphique.

		0 point à 1 point	2 points à 3 points	4 points à 5 points
5/20	Danseur	<p>Disponibilité corporelle (mobilisation du corps et qualité du mouvement et des appuis) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestuelle coordonnée, - Ancrage au sol stable et varié <p>Sensibilité du geste (présence et disponibilité sensorielle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danse cohérente réalisée avec concentration, regard placé (avec sur jeu parfois), peu respirée (gestuelle « déjà vue ») - Corps appliqué 	<p>Disponibilité corporelle (mobilisation du corps et qualité du mouvement et des appuis) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestuelle reliée et coordonnée, - Mouvements dissociés, nuancés et engagés, - Ancrage au sol solide et fructueux. <p>Sensibilité du geste (présence et disponibilité sensorielle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danse singulière, assumée, regard animé ouvert et présent, - Corps habité 	<p>Disponibilité corporelle (mobilisation du corps et qualité du mouvement et des appuis) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestuelle élaborée, complexe - Mouvements contrastés, - Ancrage au sol permettant la prise de risque <p>Sensibilité du geste (présence et disponibilité sensorielle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danse singulière, affirmée, regard vivant, - Corps assumé, interprétation juste
		Candidat appliqué	Candidat engagé (affirmation)	Candidat aventurier (prise de risque)
5/20	Analyse et réflexion	<p>Explication simple de la composition</p> <p>Description avec quelques exemples de procédés utilisés, sans lien réel avec une culture chorégraphique.</p> <p>Peu de vocabulaire approprié.</p>	<p>Explication argumentée de la démarche de création en lien avec une culture chorégraphique naissante.</p> <p>Vocabulaire adapté.</p>	<p>Explication argumentée de la démarche de création en lien avec une culture chorégraphique approfondie.</p> <p>Prise de la distance et regard critique vis-à-vis de la proposition.</p> <p>Vocabulaire spécifique au service de la démarche</p>
		Candidat qui explique	Candidat qui justifie	Candidat qui approfondit

Seconde partie /10 points

Connaissances et compétences relatives à la culture chorégraphique et artistique (durée 15 minutes sans préparation)

Exposé : Disposant de cinq minutes maximum, le candidat présente dans un exposé une problématique en référence au thème d'étude du programme du cycle terminal « La danse, une expérience de l'altérité ».

Entretien : Le temps restant, lors de l'entretien les questions du jury permettent d'approfondir certains éléments de l'exposé du candidat, et d'apprécier sa culture chorégraphique et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique.

La note est posée à l'issue des 15 minutes

		0 point à 3 points	4 points à 6 points	7 points à 10 points
10/20	Culture chorégraphique	<p>Présente un exposé avec quelques liens avec le thème d'étude du programme, et sa pratique. Possède des idées stéréotypées sur le sujet abordé avec peu de connaissances ou de références chorégraphiques.</p> <p>Candidat qui expose sans définir la thématique de l'altérité en danse</p>	<p>Présente un exposé avec une problématique partiellement cernée, en lien avec le thème d'étude du programme et plusieurs expériences en danse et leur impact sur sa pratique. Possède des éléments de référence en matière de culture chorégraphique.</p> <p>Candidat qui questionne la thématique à partir d'une définition</p>	<p>Présente un exposé avec une problématique maîtrisée, en lien avec le thème d'étude du programme. Possède une culture artistique approfondie (chorégraphique et élargie à d'autres arts).</p> <p>Candidat qui maîtrise la thématique en s'appuyant sur sa propre définition</p>

Un document de synthèse est rédigé par le candidat. Il y décrit sommairement, en une page, le travail conduit.